



ISSN 1518-8779

ISSN en ligne 2260-5983

Synergies Brésil n^{os} 14-15-16 - 2019-2020 -2021 p. 55-68

Les substantifs “Normale” et “normalien” : deux difficultés de compréhension et de traduction en portugais du Brésil dans *L’Insurgé*, (1886), de Jules Vallès

Karol Garcia

Université Fédérale du Ceará, Fortaleza, Brésil

karolgarcia@ufc.br

<https://orcid.org/0000-0003-2312-2185>

Résumé

Cet article porte sur deux difficultés rencontrées lors de notre traduction, du français en portugais, de deux chapitres de *L’Insurgé*, (1886), de Jules Vallès : les substantifs “Normale” et “normalien”. Ces deux mots appartiennent au champ lexical du système français d’enseignement au XIX^e siècle. D’abord, nous localisons les deux termes dans le roman de Vallès. Nous menons alors des recherches sémantiques (en français et en portugais), des recherches historiques et des vérifications pour délimiter le sens et l’emploi de chaque terme et pour en choisir un équivalent. Finalement, nous présentons et justifions nos choix de traduction.

Mots-clés: difficultés de compréhension, difficultés de traduction, école normale, Vallès (Jules), *L’Insurgé*

Os substantivos *Normale* e *normalien*: duas dificuldades de compreensão e tradução em português do Brasil em *L’Insurgé*, (1886), de Jules Vallès

Resumo

Este artigo investiga duas dificuldades encontradas na tradução, do francês para o português, que realizamos de dois capítulos de *L’Insurgé*, (1886), de Jules Vallès. Trata-se dos substantivos “*Normale*” e “*normalien*”, ambos pertencentes ao campo lexical das instituições francesas de ensino do século XIX. Primeiramente, situamos as duas palavras no romance de Vallès. Centramos, então, nas etapas do processo de investigação semântica (na língua francesa e na portuguesa), pesquisa histórica e verificações desenvolvido para delimitar o sentido e emprego de cada termo e escolher uma tradução. Finalmente, indicamos e justificamos as decisões tomadas.

Palavras-chave: dificuldades de compreensão, dificuldades de tradução, escola normal, Vallès (Jules), *L’Insurgé*

“Normale” and “normalien”: two nouns, in Vallès’s *L’Insurgé*, (1886), which caused two difficulties of understanding and translation into Brazilian Portuguese

Abstract

This paper examines two difficulties which appeared in the translation, from French into Brazilian Portuguese, which we carried out from two chapters of *L’Insurgé* (1886), by Jules Vallès. It is about the nouns «Normale» and “*norma lien*”, both belonging to the lexical field of the 19th Century French Educational System. First, we contextualize the two words within Vallès’s novel. We then focus on the steps of the semantic investigation process (in French and Portuguese), historical research and verification carried through to outline the meaning and use of each term and to choose a translation for each one. Finally, we indicate and justify the decisions we took.

Keywords: Comprehension difficulties, translation difficulties, normal schools (teacher training colleges) in France and Brazil, Vallès (Jules), *L’Insurgé*

Introduction¹

Cet article a son origine dans la thèse de doctorat de Karol Garcia et dans un projet de recherche sur les difficultés de compréhension et/ou de traduction du français en portugais du Brésil, tous deux dirigés par Robert Ponge, à l’UFRGS (Porto Alegre, Brésil). Dans la thèse, nous avons analysé *L’Insurgé*, (1886), de Jules Vallès et traduit en portugais deux chapitres de ce roman qui ne possède aucune version lusophone. Pendant la traduction, de nombreuses difficultés de compréhension et/ou de traduction sont apparues. Nous nous penchons ici sur deux de celles-ci. Nous le faisons sous une double perspective: celle, didactique, du chemin et des processus suivis, des procédés et techniques utilisés (*didactique* parce que ses leçons nous semblent utiles pour l’enseignement-apprentissage tant de la compréhension que de la traduction du français langue étrangère - FLE), et, en filigrane (car nous ne l’explicitons que dans les derniers paragraphes), sous l’angle théorique de la classification des deux difficultés étudiées.

Pour définir l’activité traduisante, nous partons de Dubois *et alii*: « *Traduire, c’est énoncer dans une autre langue (ou langue cible) ce qui a été énoncé dans une langue source, en conservant* », ou plutôt en s’efforçant de conserver « *les équivalences sémantiques et stylistiques* » (2012 : 487). Pour des compléments relatifs aux définitions, aux techniques et aux problèmes de compréhension et/ou de traduction, nous nous inspirons aussi de Mounin (1971), Vinay et Darbelnet (1972), Rabadán (1991), Ladmiral (1994), Hurtado Albir (2013), entre autres.

Notre itinéraire débute par une brève présentation du roman où nous mettons en contexte les deux difficultés choisies (les substantifs « Normale » et

« normalien »). Dans une première étape, nous examinons « Normale ». Nous en analysons le sémantisme dans des dictionnaires de la langue française. Puis, nous réalisons des recherches dans des dictionnaires brésiliens de la langue portugaise pour trouver une formulation en portugais du Brésil en nous appliquant à conserver les équivalences non seulement sémantiques et expressives, mais également culturelles. Nous faisons aussi des recherches historiques. Ensuite, nous proposons une solution et nous expliquons notre choix. Dans la deuxième étape, nous nous penchons sur « normalien » et sur sa traduction en portugais. Après, nous traduisons les deux passages d'où « normalien » et « Normale » sont tirés. Nous terminons par quelques éléments de synthèse.

***L'Insurgé*, (1886), de Jules Vallès**

Jules Vallès (1832-1885), journaliste et intellectuel français, est connu pour ses écrits et pour sa participation aux luttes sociales contre Napoléon III, puis du côté des communards. Entre ses œuvres, nous signalons la trilogie écrite après la Commune pendant son exil en Angleterre. Elle accompagne Jacques Vingtras, protagoniste et narrateur du récit, pendant trois périodes de sa vie : *L'Enfant* (1879), *Le Bachelier* (1881) et *L'Insurgé* (1886).

Dans le dernier tome (*L'Insurgé*), Vingtras participe à la Commune de Paris. Roman social et personnel, ancré dans le réel, sa texture combine les discours fictionnel, journalistique et historique, l'oralité et le contraste des niveaux de langue. L'espace urbain et le cadre historique n'y sont pas un décor fictif, mais la biosphère de Vingtras-Vallès : les arrondissements, les quartiers, les rues, les bibliothèques, les cafés et les bâtiments sont ceux de la réalité ; les personnages qui les peuplent peuvent être identifiés (Renardet, 1999 ; Bellet, 2007).

Fils d'un enseignant, Vingtras reçoit une bonne éducation. Ses années de formation et sa scolarisation le marquent, elles sont pour lui un sujet important, récurrent dans la trilogie. Pendant notre traduction partielle de *L'Insurgé*, plusieurs difficultés sont provenues du champ lexical du système éducatif français au XIX^e siècle, dont les deux que nous étudions ici.

Contextualisation de « Normale » et de « normalien », premier jet et nos premiers doutes

Dans le premier chapitre, Vingtras, journaliste parisien âgé de trente et quelques années, se retire en province, dans le département du Calvados, dans une ville (qu'il ne nomme pas, mais qui ne peut être que Caen) où il est maître d'étude au lycée local. Il y rencontre Lancin, un professeur de la Faculté des lettres, qu'il avait connu

vingt ans plus tôt, en 1849, quand celui-ci était « normalien de troisième année » (Vallès, 1886: 22). Lancin conte à Vingtras comment il avait vécu les journées de Juin, l'insurrection ouvrière et populaire qui eut lieu à Paris du 23 au 26 juin 1848: « [...] j'étais avec tout le troupeau de la *Normale*... » (Vallès, 1886: 24).

Dans *L'Insurgé*, il y a une autre occurrence de « normalien » et trois autres de « la Normale ». Nous nous limitons ici à étudier les deux citées ci-dessus.

Initialement, ces deux passages ne nous ont pas inquiétés et notre premier jet s'est peu fait attendre. Pourquoi ? Pour *normalien*, parce qu'aides par le contexte (« troisième année ») et parce que, connaissant le procédé courant de morphologie lexicale de formation d'adjectifs par suffixation en -ien (Paris, parisien ; normal, normalien), ainsi que son homologue portugais de suffixation en -ista, nous avons vite pensé à *normalista*. Puis, quand nous sommes arrivée à « la Normale », la présence de *normalien* à la page précédente nous a suggéré l'existence d'un rapport. De plus, nous savions que *o normal* (sosie brésilien de « la Normale ») appartient au champ lexical de l'éducation (comme *normalista* et son proche parent français « normalien »). Tout cela tendait à confirmer que le terme français devait également appartenir à ce même champ. Instinctivement, machinalement, nous avons traduit l'un par l'autre : « *normalista do terceiro ano* » et « *eu estava com todo o rebanho do normal...* ».

Par contre, les relectures de ce brouillon ont semé des doutes : pourquoi la majuscule et l'article féminin (la Normale) ? Les systèmes français et brésiliens sont-ils identiques ? Pour répondre à ces questions, nous avons mené une...

Recherche sémantique sur « normal(e) » et « Normale » en français

Nous avons consulté cinq dictionnaires de la langue française: le *Larousse* (s.d.), le *Petit Robert* (2013), le *Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e édition (DAF8, 1935) et 9^e édition (DAF9, 1992), le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi, 1994). Travail lent et long, nous avons procédé par étapes: 1) disposé les informations de chacun en tableau, 2) comparé les tableaux, 3) les données se complétant, nous les avons fondues en un grand tableau et 4) dressé un tableau de synthèse. En résumé, « normal, ale, aux » peut être adjectif ou nom féminin et possède un réseau de trois significations: a) son emploi en géométrie et en physique ; b) signifiant « conforme à ce qui est courant, à l'habitude, à la moyenne, à la prévisibilité, à la norme, à l'état ou au type le plus fréquent, dépourvu d'anomalie » (ex. avoir une taille normale, *Larousse*, s.d.) ; c) ses emplois spécialisés : « qui sert de règle, de modèle, de référence ». Certains dictionnaires donnent comme occurrence de (c) : « école normale » (DAF8, DAF9) ou « cours, enseignement normal » défini

comme « école instituée pour servir de modèle à d'autres du même genre » (*Dict. XIXe s.*, cité par le *TLFi*). Surtout, le *DAF9* et le *TLFi* mentionnent deux formes abrégées avec majuscule, le substantif « Normale » et le nom composé « Normale sup. ». Nous avons exploré ces pistes précieuses.

Les cinq sources concordent : en France, une école normale forme des enseignants de l'enseignement public. Il y en a deux sortes : l'école normale primaire forme les instituteurs et institutrices des écoles maternelles et primaires, l'école normale supérieure forme des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur et des chercheurs. Laquelle des deux est la *Normale* citée dans *L'Insurgé* ?

Pour le savoir, il faut...

Étudier leur histoire

C'est pendant la Révolution française, en 1794, que naît l'idée de création à Paris d'une École normale, de recrutement national, destinée à être la source d'un réseau national d'établissements scolaires publics où les ex-élèves de l'école parisienne transmettraient la *méthode d'enseignement* apprise. L'école fonctionne quatre mois, du 20 janvier au 19 mai 1795, puis est fermée (Guillaume, 1911).

Treize ans après, Napoléon reprend l'idée et la précise. Un décret de 1808 demande la création, dans chaque région, de *classes normales* affectées à former des enseignants pour les écoles primaires. Désir louable, mais sans mesures concrètes et suivi de presque aucun effet. Il faut attendre les années 1828-1832 pour que soient créées quarante-cinq écoles normales. En 1833, la loi François Guizot impose la multiplication des écoles normales d'instituteurs (enseignement masculin seulement). Il y en a 76 en 1841. Mais trente-huit ans plus tard, le chiffre (79) est presque le même. Pourquoi ? Les forces conservatrices ayant multiplié les attaques contre les écoles normales, les années 1840-1878 sont de stagnation, parfois de reculs (Buisson, Jacoulet, 1911; D'Enfert, 2012: 2-5).

C'est seulement en 1879, avec la loi Jules Ferry et la création de l'enseignement primaire obligatoire, laïque et gratuit, que les écoles normales se généralisent et se fortifient : deux dans chaque département, l'une pour les jeunes filles, l'autre pour les garçons (Buisson, Jacoulet, 1911). Cent-dix ans après, en 1989, les écoles normales primaires sont remplacées par les instituts universitaires de formation des maîtres - IUFM (*Larousse*, s.d. ; *Robert*, 2013).

Est-ce tout ? Non, l'École normale de 1795 souffrait d'imprécision et d'ambiguïté. Elle visait à transmettre l'art et les méthodes d'enseigner, mais les professeurs étaient des savants, des penseurs, pas des pédagogues. Et pour quel degré d'études

professaient-ils : le primaire, le secondaire, l'université ? Le niveau des élèves était hétérogène, mais ils entendaient des leçons ardues, des conférences de pointe (Guillaume, 1911).

Napoléon dénoua cette dualité en donnant deux types de descendant à l'idée de 1794-1795. C'est le même décret napoléonien de 1808 qui demande la création, dans les régions, de *classes normales* de formation des maîtres du primaire et qui institue à Paris, pour former les enseignants du secondaire, un *pensionnat normal*.

Celui-ci subsiste quelques années après la chute de Napoléon, mais est fermé en 1822. Il renaît en 1826 comme École préparatoire au collège royal Louis-le-Grand, rebaptisée École normale en 1830. Pour la différencier de ses consœurs primaires, elle reçoit en 1845 le nom d'École normale supérieure. En 1847, elle s'installe au 45 rue d'Ulm (5^e arrondissement de Paris), ses locaux historiques. En 1903, elle est rattachée à l'université de Paris (ENS, s.d.).

Ajoutons, ce n'est pas inutile, que sont créées : en 1880 l'École nationale supérieure de l'enseignement primaire pour les jeunes filles (dite École normale supérieure d'institutrices ou École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, lieu de ses locaux) ; en 1882 l'École normale supérieure d'instituteurs (dite École normale supérieure de Saint-Cloud, lieu de ses locaux) destinée à la formation des professeurs des écoles normales d'instituteurs (Buisson, 1911) ; sans oublier, en 1881, la naissance de l'École normale supérieure de professeurs-femmes, connue comme École normale supérieure de jeunes filles ou École normale supérieure de Sèvres, lieu de ses locaux (ENS, s.d.). En conséquence, au XX^e siècle, pour la différencier de celles-ci, l'école de la rue d'Ulm devient l'École normale supérieure de Paris ou l'ENS de Paris, mais souvent aussi Normale sup ou, tout court, Normale, ou l'ENS ou, par métonymie, Ulm. D'autre part, le sigle ENS et la métonymie sont de même permis pour ses consœurs (Fontenay, Sèvres, Saint-Cloud) et, quand le contexte le permet, simplement l'École ou Normale (ce qui était courant aussi pour les écoles normales primaires).

Mais...

Quelle est « la Normale » citée dans *L'Insurgé* ?

Le passage que nous étudions, où apparaît *le troupeau de la Normale*, se situe en 1848. L'enseignement primaire, n'étant pas obligatoire ni gratuit, l'accès à celui-ci est alors restreint, et l'implantation d'écoles normales primaires est timide. Il y en a une quarantaine, c'est peu. Mais suffisant pour que nous ayons un doute: la *Normale* citée dans *L'Insurgé* est-elle celle d'instituteurs ou celle de l'enseignement supérieur ?

Deux données aident à former notre opinion. En 1848, l'école normale primaire de la région parisienne avait ses locaux à Versailles, pas à Paris (Buisson, Jacoulet, 1911). Surtout, le personnage cité, Lancin, qui parle de 1848 à Vingtras, est, vingt ans plus tard, professeur de la Faculté des lettres, pas du primaire (Vallès, 1886: 22-25). En 1848, il était donc élève de l'École normale supérieure, à laquelle appartient le *troupeau* qu'il mentionne.

Recherche sémantique sur un usage du mot “normal” en portugais du Brésil

Nous avons limité nos recherches au domaine de l'éducation. Les six dictionnaires brésiliens de la langue portugaise consultés s'accordent que : a) l'adjectif portugais « *normal* » qualifie la nature et le degré des études spécifiques (*curso*) de niveau secondaire, suivies dans les écoles normales, qui formaient les enseignants du primaire (en portugais, *curso normal* = *curso do ensino de nível médio para formação de professores do antigo ensino primário, atual primeiro ciclo do ensino fundamental*, synthèse de ABL, 2008 ; Aurélio, 2004 ; Borba, 2002 ; Caldas, 2008 ; Houaiss, 2011 ; Michaelis, 2020), par exemple : « *ela terminou o curso normal* » (Borba, 2002 : 1096) ; b) comme en français, l'adjectif peut, par abréviation, être substantivé (au masculin) pour référer au *curso normal*, par exemple : « *ela preferiu o normal porque sempre quis ser professora* » (ABL, 2008 : 906).

Il y a donc « la Normale » e « *o normal* ». Avant de traduire, un peu d'histoire du Brésil.

Les « *escolas normais* » au Brésil

En 1827, une loi décide qu'il faut créer une école *des premières lettres* dans chaque grande ville du pays, décision sans résultat ou presque. En 1834, après une réforme de la constitution, l'enseignement primaire incombe aux provinces, les écoles normales vont donc naître des initiatives des gouvernements provinciaux (Tanuri, 2000: 63).

Il est symptomatique que Saviani fait commencer l'histoire de la formation des enseignants au Brésil en 1890, lors de la réforme des écoles normales de l'état de São Paulo. Il situe le début de sa deuxième étape en 1932-1933 quand apparaît un nouveau modèle d'école normale qui se répand dans tout le pays. En 1946, une loi fédérale structure rigoureusement les bases, l'organisation et la terminologie de l'« *ensino normal* » (enseignement normal). En 1971, la réforme imposée par le régime militaire fait disparaître les écoles normales en tant que telles, et relègue la formation des enseignants du primaire dans les écoles secondaires où, au sein d'un second degré vastement composite et défini comme *profissionalisant*

(il rassemble la préparation aux professions les plus diverses), est créée une filière (ou section) enseignement (*Habilitação Específica de 2º grau para exercício do Magistério de 1º grau* - HEM). La dictature militaire prend fin en décembre 1984. En 1996, une nouvelle réforme définit que les enseignants du primaire doivent posséder une formation universitaire complète, la *licenciatura*, c'est-à-dire une licence d'enseignement avec formation pédagogique, mais, en même temps, admet (et permet donc) que les enseignants des quatre premières années ne possèdent qu'une formation de niveau secondaire suivie dans la section « *normal* », la filière enseignement² (Saviani, 2005: 11 sq.)³.

Choisir une traduction pour « la Normale » !

Comment traduire ? Comment, quand il s'agit d'un problème de nature culturelle ? Le lexique de chaque langue (le français, le portugais) réfère au système d'enseignement (établissements, organisation des études, diplômes, etc.) de chaque pays (la France, le Brésil), deux systèmes distincts, synchroniquement et dans le temps, dont les ressemblances peuvent être trompeuses.

Limitons-nous à une différence essentielle pour notre traduction : pendant 160 ans, deux types d'école normale ont coexisté en France, l'école normale primaire et l'école normale supérieure. Le Brésil n'en a connu qu'une seule. Il est tentant de traduire « la Normale » par *escola normal*, *curso normal* ou *o normal* (tentation à laquelle a succombé notre premier jet), mais c'est faire un contresens. Car pour tout lecteur brésilien, *escola normal* réfère à des études de niveau secondaire qui formaient les enseignants du primaire, alors que « la Normale » citée dans *L'Insurgé* est celle du supérieur.

Comment traduire « la Normale » ? Par *Escola Normal Superior de Paris* ? Absolument pas, ce serait un anachronisme, parce qu'en 1848 sa dénomination était « École normale supérieure » (« de Paris » est un ajout postérieur à 1880-1882, années de fondation des trois autres écoles normales supérieures). Nous pensons donc que, pour un passage situé en 1848 dans le roman, il faut *partir* du nom français de cette époque-là et le traduire mot à mot (calque) en portugais : *Escola Normal Superior*, partir de ce calque (l'avoir comme référence, en première instance) et, si nécessaire, faire des adaptations en fonction du contexte. Ce n'est pas une solution satisfaisante, car le syntagme est long, explicatif, de style administratif, alors que par contre « la Normale » est une abréviation caractéristique de l'oralité, du niveau familier et de l'argot de l'ENS. Il y a donc une perte importante sur le plan expressif. Cependant, nous n'avons pas réussi à trouver une autre solution. Nous y reviendrons.

Maintenant, penchons-nous sur...

Le substantif « normalien » et sa traduction en portugais

Le lecteur a déjà deviné qu'un « normalien » est un élève ou ancien élève d'une école normale primaire ou d'une école normale supérieure (DAF, 1992; TLFi, 1994).

Le lecteur a aussi deviné que la traduction de ce nom en portugais exige des précautions parce qu'en France il y a eu deux types d'école normale et de normaliens, alors qu'au Brésil il n'y en a eu qu'un, et parce que, même s'il y avait des ressemblances entre le système français d'écoles normales primaires et son homologue brésilien (*curso normal*), il y avait tout de même des différences.

Pour ne pas nous perdre dans une discussion hypothétique et descontextualisée, limitons-nous ici au « normalien » de *L'Insurgé*. Il est alors élève de l'École normale supérieure. Trompé par les apparences (la ressemblance normalien/*normalista*), notre premier jet l'a, de façon irréfléchie, machinale, rendu par « *normalista* », c'est-à-dire « *quem faz ou fez o curso normal* » (ABL, 2008: 906), celui ou celle qui suit ou a terminé les études du *curso normal*. Rien à voir avec l'enseignement supérieur. C'était un contresens. Nous étions tombée dans le piège des faux amis.

Qu'est-ce qu'un faux-ami ?

Pour répondre à cette question, nous avons examiné ce que disent quelques dictionnaires. Selon le DAF (9^e édition, 1992), un faux ami, dans le sens figuré et appliqué à la comparaison entre deux langues, est un « *mot d'une langue étrangère dont on croit deviner le sens en raison de sa ressemblance avec un mot français* ». Pour le TFLi (1994, qui reprend la définition du dictionnaire PUF de linguistique dirigé par Mounin), les faux amis sont des mots « qui sont d'étymologie ou de forme semblable mais de sens partiellement ou totalement *différent* » (c'est nous qui soulignons). *Le Petit Robert* (2014) définit un faux ami comme un « mot qui, dans une langue étrangère, présente une similitude trompeuse avec un mot de sa propre langue ». Les définitions apportées par ces trois dictionnaires s'accordent et ne présentent pas de différences significatives ni entre elles ni avec les dictionnaires brésiliens ou espagnols que nous avons consultés. Celle du TLFi offre une précision importante : le sens du faux ami n'est pas toujours complètement différent, il peut l'être *partiellement*.

Comme exemple, le DAF donne l'adverbe anglais « eventually » qui ne signifie pas « éventuellement » en français, mais « finalement » ou « par la suite ». Voyons maintenant des exemples fournis par deux dictionnaires de la langue portugaise. Le

dictionnaire Aurélio offre les adjectifs « esquisito » (bizarre, étrange, en portugais) et « exquisito » (excellent, formidable, délicieux, en espagnol) dont la forme est similaire, mais dont les sens divergent. Le dictionnaire Caldas Aulete utilise comme exemple les mots « embaraçada » (embarrassée, en portugais) et « embarazada » (enceinte, en espagnol). Entre le français et le portugais, nous pouvons, à partir de notre expérience personnelle, citer comme exemple les substantifs « cenário » (script, plan d'un film, en français) et « cenário » (décor, espace où se déroule une scène, en portugais) ainsi que les verbes « attendre » (être dans l'attente de l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose, compter sur, prévoir, espérer) et « atender » (recevoir, répondre à, en portugais).

Traduire en contexte

Nous savons maintenant que, dans *L'Insurgé*, « la Normale » est l'*Escola Normal Superior* et qu'un « normalien » y est un *aluno* (élève) ou *estudante* (étudiant) da *Escola Normal Superior*. Passons à l'application pratique de cela, en contexte.

Phrase 1 : « Mais, je l'ai déjà vu, ce professeur-là ! C'est lui qui vint au lycée Bonaparte, en qualité de normalien de troisième année [...] » (Vallès, 1886: 22). La version presque littérale de la proposition incidente donne ceci : *na condição de estudante de terceiro ano da Escola Normal Superior*. C'est sans erreur, correct. Mais il existe en portugais le nom *terceiranista*. Résultant de la soudure (ou jonction) de *terceiro* (troisième) et *ano* (année) et de sa substantivation par suffixation en -*ista*, il désigne un « *estudante do terceiro ano* [...] » (HOUAISS, 2011), un étudiant de troisième année. Il donne un gain de fluidité, nous l'avons adopté. Résultat : « *Mas, esse professor, eu já vi! Foi ele que veio ao liceu Bonaparte, na condição de terceiranista da Escola Normal Superior [...]* ».

Phrase 2 : « j'étais avec tout le troupeau de la Normale » (Vallès, 1886: 24) peut être rendu correctement par « *eu estava com todo o rebanho da Escola Normal Superior* ». Mais comme l'*Escola Normal Superior* a déjà été mentionnée dans la phrase 1, il est possible de remplacer ce long syntagme par une abréviation. « *Normal Sup.* » n'est pas acceptable en portugais brésilien, ça sonnerait étrange. Mais il est possible d'utiliser la réduction « *Normal Superior* ». Résultat : « *eu estava com todo o rebanho da Normal Superior* ». Abrègement qui d'ailleurs est en accord avec la langue familière, populaire de *L'Insurgé*, et surtout à l'unisson de l'abréviation familière (argot de l'École) qu'emploie Lancin, *la Normale*.

Quelles leçons tirer de tout ce qui précède ?

La démarche pratique suivie

Les onze pages du chapitre I de *L'Insurgé* ont 69 paragraphes regroupés en vingt-cinq blocs de courts paragraphes, blocs séparés par des blancs. Nous en avons fait un premier jet sans prétention, traduit presque intuitivement au fil de la lecture. Ce n'était pas sans risque. Le résultat a été défectueux, très inégal. Il a cependant permis de prendre la mesure de l'ensemble.

Les risques étaient d'ailleurs calculés, car ils peuvent être réduits par un travail approprié de révisions et de corrections. A donc suivi une activité concomitante de relectures tant du chapitre que du brouillon pour réévaluer, dégrossir, cerner la compréhension de l'un et la reverbération de l'autre. Travail critique, lent, vigilant, aux rythmes divers, visant à revoir, corriger, préciser, nuancer.

Dans ce cheminement pratique, nous avons commencé à reconnaître analytiquement le terrain: a) en découpant les phrases en *unités de traduction* ou *unités de sens*; b) en faisant (pour examen postérieur) un relevé de traits lexicaux, culturels, etc. Par exemple, nous avons noté la présence du langage populaire et argotique ainsi que d'un abondant lexique du système d'enseignement français de l'époque : vingt-neuf termes (certains répétés), dont *la Normale* et *normalien*, les deux noms étudiés ici. Comment avons-nous œuvré pour ces deux-là ?

Après des intuitions initiales malheureuses, nous nous sommes lancés dans des recherches sémantiques et historiques visant à les déchiffrer. Pour décider de quelle *Normale* il s'agissait, nos minutieux travaux historiques furent vitaux, mais il ne faut pas oublier que ce sont les données sur Lancin qui ont été décisives, lesquelles résultent du crible auquel nous avons soumis le chapitre.

Après l'étape de la compréhension, il restait à transposer en langue cible. Nous avons déjà expliqué comment nous avons procédé, nous soulignons seulement la nécessité de prêter grande attention au contexte historique : gare aux anachronismes !

Leçons théoriques : quels types de difficulté ?

Trompeuses, les ressemblances morphologiques de *Normale* et *normalien* avec leurs apparentés brésiliens invitaient à établir une équivalence sémantique entre eux. En termes de classification générale, c'est une difficulté de compréhension. De quel type ? C'est un cas exemplaire de faux amis, le genre le plus connu des écueils de compréhension. Nous sommes initialement tombée dans ce piège. Pourquoi ? Parce que *la Normale* se trouvant dans un paragraphe très représentatif

de la complexité de la facture de Vallès, sa densité a perturbé notre concentration, dispersé notre attention. Mais aussi parce que les deux paires de termes appartiennent au même champ lexical, surtout parce que leurs référents respectifs possèdent des ressemblances. Ressemblance, pas similitude, il y a des différences dont une était capitale : l'inexistence d'école normale supérieure au Brésil. D'où la difficulté de traduction, dont l'aspect est linguistique (lexical), en vérité d'ordre culturel, découlant de la disparité des systèmes (*instituições*) de formation des enseignants dans les deux pays. Les deux termes constituent donc, l'un et l'autre, d'abord des difficultés de compréhension, puis de traduction.

En résumé

Nous avons ici : - examiné les difficultés apparues lors du processus de traduction de deux mots (la Normale, normalien) qui figurent dans le chapitre I de *L'Insurgé* de Vallès ; - expliqué comment nous avons procédé ; - étudié les questions pratiques et théoriques sous-jacentes à ces problèmes.

Les deux mots ont d'abord constitué des difficultés de compréhension, difficultés du type des faux amis. Puis, ont constitué des difficultés de traduction, difficultés de nature culturelle qui découlent des différences (absence d'isomorphisme) qui ont existé entre le système de formation des enseignants de chacun des deux pays (la France, le Brésil).

Relativement au réseau des sens de chaque mot, nous avons mené des recherches sémantiques dans des dictionnaires unilingues français dans le but de dissiper les erreurs, les doutes. Pour procéder aux vérifications nécessaires pour savoir de quelle *Normale* il s'agissait, nous avons patiemment conduit une enquête sur l'histoire des écoles normales en France et interrogé le chapitre. Une fois établi qu'il s'agissait de *Normale Sup*, nous avons mené des recherches sémantiques dans des dictionnaires brésiliens de la langue portugaise, des recherches historiques sur les *escolas normais* au Brésil et nous nous sommes appliquée à traduire en contexte. N'y revenons pas. Nous avons finalement cherché à tirer quelques leçons tant d'ordre didactico-pratique que d'ordre théorico-classificatoire.

Nous espérons que ces explications et réflexions pourront être utiles aux étudiants, aux enseignants et autres praticiens du FLE et/ou de sa traduction en portugais brésilien.

Bibliographie

ABL. 2008. Academia Brasileira de Letras. *Dicionário escolar da Academia Brasileira de Letras*. São Paulo: Companhia Editora Nacional.

- Aurélio. 2014. Ferreira, A. B. de H. *Novo dicionário eletrônico Aurélio*. Versão digital 5.0. Curitiba: Positivo.
- Borba, F. 2002. *Dicionário de usos do português do Brasil*. São Paulo: Ática.
- Agência Senado. 2017. *Reforma tornou ensino profissional obrigatório em 1971*. Senado Notícias. [En ligne]: <https://www12.senado.leg.br/noticias/materias/2017/03/03/reforma-do-ensino-medio-fracassou-na-ditadura> [consulté le 02 novembre 2020].
- Brasil. 1946. D.L. 8530. [En ligne]: <https://www2.camara.leg.br/legin/fed/declei/1940-1949/decreto-lei-8530-2-janeiro-1946-458443-publicacaooriginal-1-pe.html> [consulté le 12 août 2020].
- Brasil/MEC. 1971. Lei nº 5.692. *Lei de Diretrizes e Bases da Educação Nacional*. Brasília, DF.
- Brasil/MEC. 1996. Lei nº 9.394, de 20 de dezembro. *Lei de Diretrizes e Bases da Educação Nacional*. Brasília, DF.
- Caldas. 2008. Antônio Geiger, P. (Ed.). *iDicionário Aulete*. Rio de Janeiro: Lexikon. [En ligne]: <http://www.aulete.com.br/> [consulté le 12 août 2020].
- DAF8. 1935. *Dictionnaire de l'Académie française*. 8^e éd. Paris: Académie française. [En ligne]: <http://atilf.atilf.fr/academie.htm> [consulté le 12 août 2020].
- DAF9. 1992. *Dictionnaire de l'Académie française*. 9^e éd. Paris: Académie française. [En ligne]: <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm> [consulté le 12 août 2020].
- Gil, N. 2020. Os locais e os saberes na história da formação de professores. (25m40s). [En ligne]: <https://www.youtube.com/watch?v=HWFvZbzt0PA&feature=youtu.be> [consulté le 03 novembre 2020].
- Houaiss, A. 2011. *Dicionário Houaiss do português*. Version numérique. Rio de Janeiro: Objetiva.
- Hurtado Albir, A. 2011. *Traducción y traductología*. Madrid: Cátedra.
- Ladmiral, J.-R. 1994. *Traduire: théorèmes pour la traduction*. Paris: Gallimard.
- Larousse. s.d. *Dictionnaire de français*. [En ligne]: <https://www.larousse.fr/> [consulté le 12 août 2020].
- Michaelis. 2020. *Dicionário brasileiro da língua portuguesa*. São Paulo: Melhoramentos. [En ligne]: <https://michaelis.uol.com.br/> [consulté le 12 août 2020].
- Mounin, G. 1971. *Problèmes théoriques de la traduction*. Paris: Gallimard.
- Petit Robert. 2013. *Dictionnaire de français*. Version numérique. Paris: SEJER.
- TLFi. 1994. CNRTL. *Trésor de la langue française informatisé*. Nancy. [En ligne]: <http://atilf.atilf.fr/tlfi.htm> [consulté le 12 août 2020].
- Rabadán, R. 1991. *Equivalencia y traducción*. Léon: Universidad, Secretariado de Publicaciones.
- Renardet, D. 1999. «Vallès (Jules)». In: Bompiani, V. ; Laffond, R. (Dir.). *Dictionnaire encyclopédique de la littérature française*. Paris: Robert Laffont, coll. «Bouquins».
- Vallès, J. 1886. *L'Insurgé*. Préface, commentaires et notes par Roger Bellet. 2007. Coll. Livre de Poche. Paris: LGF.
- Vigier, P. 1975. *La Seconde République*. Paris: PUF, coll. « Q.S.J.? ».
- Villers, M.-E de. 1997. *Multidictionnaire de la langue française*. Montréal: Québec/Amérique.
- Vinay, J.-P.; Darbelnet, J. 1972. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Nouvelle édition revue et corrigée. Paris: Didier.

Notes

1. Cet article reprend partiellement un travail précédent qui va être publié en portugais par Karol Garcia et Robert Ponge dans *Anais do 2º ENCONTRA-2020*. Rio Grande, RS: Editora da

FURG, sous presse. Le présent article, en français, entièrement révisé, corrigé, revu, s'en différencie substantiellement parce que le premier se limitait à examiner un seul terme (la Normale), alors que celui-ci en étudie deux, et parce qu'il a été considérablement reformulé et augmenté: des paragraphes ont été éliminés, des morceaux ont été fondus et condensés ou, au contraire, développés, enrichis, et plusieurs passages ou parties sont nouveaux. Comme le travail précédent, cet article a lui aussi été rédigé en étroite collaboration avec Robert Ponge.

2. Pour des compléments sur l'« escola normal » au Brésil, voir aussi Gil, 2020; Senado Notícias, 2017; BRASIL/D.L. 8530, 1946; BRASIL/MEC, 1971; BRASIL/MEC, 1996.

3. Nous remercions M^{mes} Elisabete Búrigo et Natália Gil (enseignantes à l'UFRGS, spécialistes de l'histoire de l'éducation au Brésil) de leur lecture de ces deux paragraphes et de leurs utiles commentaires.